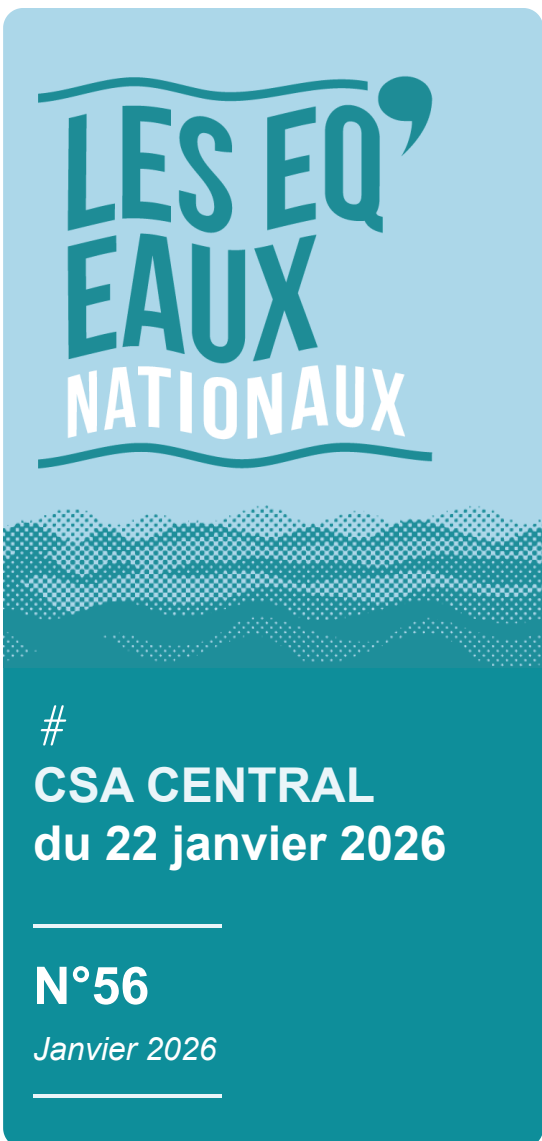




Sommaire

1. La Direction “prend acte” :

Pour la CFDT-VNF, seul le concret comptera

2. Mobilité fonctionnelle :

La méthode est annoncée, le calendrier doit être sécurisé

3. Réseau comptable :

Un principe compréhensible, une mise en œuvre trop rapide

4. Baromètre social 2026 :

un outil utile... si les suites sont visibles

5. Communication :

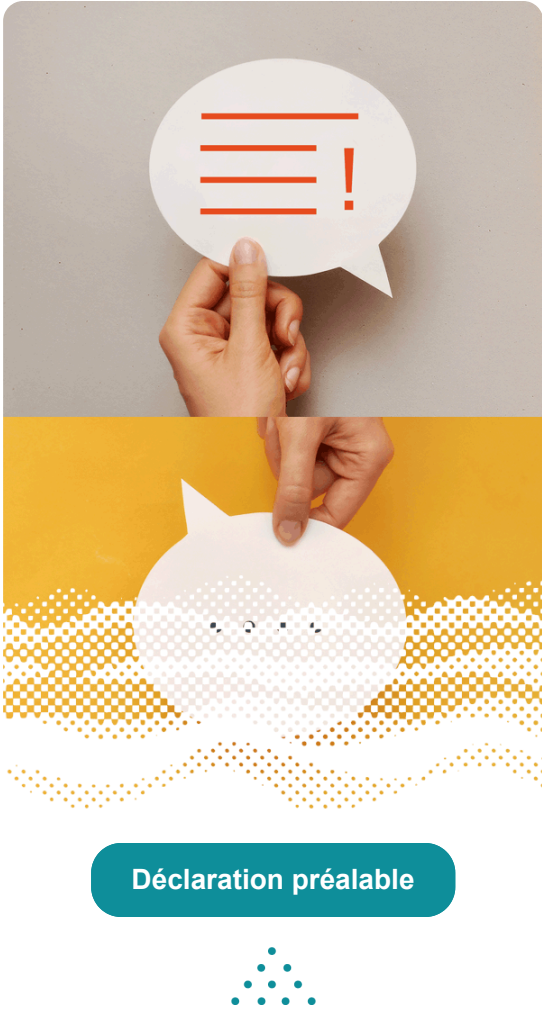
Une ambition affichée, un budget en forte baisse à piloter

La Direction “prend acte” :

pour la CFDT-VNF, seul le concret comptera

La Direction répond à la déclaration préalable intersyndicale (CFDT-VNF/FO) en disant ne pas avoir de commentaire particulier, tout en reconnaissant que **le texte retrace fidèlement les événements récents et les échéances à venir**. Elle estime que ce contexte est important pour la qualité du dialogue social.

La CFDT-VNF prend note, mais rappelle que la qualité du dialogue social se mesure à des éléments tangibles : transparence des calendriers, respect des engagements, et prise en compte réelle des alertes. Dans une période où des réorganisations sont annoncées, cette exigence devient centrale.



Déclaration préalable

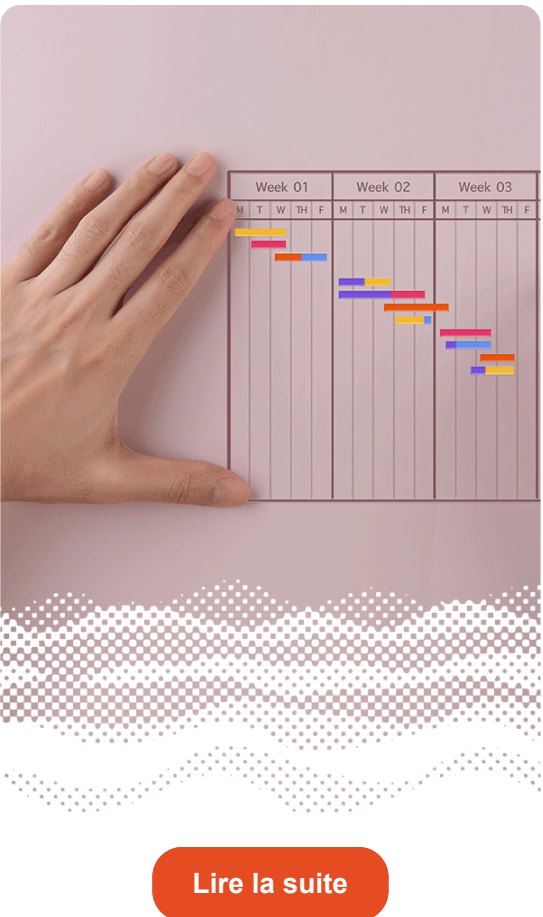


Mobilité fonctionnelle :

la méthode est annoncée, le calendrier doit être sécurisé

La Direction annonce **une première réunion dédiée à la mobilité fonctionnelle** dans le cadre du dialogue social récurrent, avec **un état des lieux des dispositifs existants** (pacte social, accompagnements financiers) et un **focus maintenance**. Elle confirme aussi qu'un échange sur le calendrier des réorganisations aura lieu après la finalisation des cahiers de filière fin janvier, puis régulièrement à partir de février, avec un point clé au CSA de mars et des mises en œuvre annoncées au printemps.

La CFDT-VNF alerte : si les réorganisations vont plus vite que la négociation, on se retrouvera à commenter des projets déjà ficelés. Le revirement récent sur le respect du seuil des “4 agents” reste également un sujet d'alerte quant à la crédibilité de la parole de la direction. De fait, la CFDT-VNF rappelle que la suspension du boycott des instances repose sur une condition : une consultation réelle et sincère des personnels concernés.



Lire la suite



Réseau comptable :

un principe compréhensible, une mise en œuvre trop rapide

La Direction acte **le regroupement de l'ACP et des ACS sous le rattachement de la direction générale au 1^{er} février 2026**, avec l'objectif de clarifier l'organisation et de **renforcer la séparation ordonnateur/comptable**. Elle met aussi en avant **une harmonisation RH** davantage pilotée par le siège.

La CFDT-VNF reconnaît l'intérêt du principe, mais alerte sur un calendrier extrêmement contraint (consultation fin janvier pour application au 1^{er} février). Elle pointe aussi des zones d'incertitude sur les impacts concrets:

- Moyens du service de proximité du siège,
- Parcours professionnels, promotions des personnels impactés
- Organisation du dialogue social et accès aux dispositifs de proximité.

Dans ces conditions, la CFDT-VNF choisit l'abstention : ni opposition de principe, ni validation d'un dispositif insuffisamment sécurisé pour les personnels.

La CFDT-VNF précise que cette méthode en deux temps (rattachement hiérarchique/siège puis réorganisation dans un second temps) n'est pas déclinable pour toutes les filières qui nécessitent une vue d'ensemble.



Lire la suite



Baromètre social 2026 :

un outil utile... si les suites sont visibles

La Direction annonce **un baromètre social 2026**, présenté comme **anonyme** et conforme au RGPD, avec un questionnaire pensé pour rester **comparable à 2023** (où environ 40 % des personnels avaient répondu). La consultation est prévue du 25 mai au 12 juin 2026, pour une restitution à la rentrée.

La CFDT-VNF rappelle qu'un baromètre ne vaut que s'il sert à améliorer concrètement les conditions de travail. Elle souligne que le faible taux de réponse vient aussi du sentiment que “ça ne change rien”, et que les personnels de terrain doivent être mieux accompagnés pour participer. Enfin, la CFDT-VNF demande à recevoir le questionnaire en amont et insiste sur des formulations neutres et des sujets actualisés, notamment autour de l'entretien professionnel, l'acte 1 et l'acte 2.



Lire la suite



Communication :

une ambition affichée, un budget en forte baisse à piloter

La Direction présente **sa stratégie de communication**, avec un objectif de communication **plus proactive, autant en externe (image, crédibilité, influence) qu'en interne** (accompagnement des transformations, marque employeur).

La CFDT-VNF soulève d'abord la question de la prise de parole suite à la dernière circulaire d'un premier ministre sortant renforçant le rôle du préfet et le désignant comme seul habilité à la parole publique : la Direction indique que la circulaire du Premier ministre ne s'applique pas à VNF à ce stade et que les prises de parole se font comme auparavant, en coordination. Le point majeur reste la baisse de 40 % du budget communication, que la Direction reconnaît comme un facteur d'arbitrages et de production interne accrue.

La CFDT-VNF demande que ces arbitrages soient explicités et suivis en instance, pour éviter que la réduction des moyens ne se traduise par une surcharge durable des équipes.



Lire la suite

